



**RAPPORT DE PRESENTATION DES QUESTIONS PORTEES A L'ORDRE DU JOUR
DU COMITE SYNDICAL DU 08 MARS 2022**

Communauté de Communes COMMENTRY-MONTMARAUULT-NERIS LES BAINS- 1 DELEGUE PRESENT

Présent titulaire : MONCOUYOUX Jean-François/TOTAL = 1 délégué

Communauté de Communes BOCAGE BOURBONNAIS - 12 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : BECARD Muriel-BESSE Séverine-BREUIL Sylvain-PACAUD Jean-Luc-PETIT Christine-VALETTE Franck-VERHAEGHE Pierrick/TOTAL= 7 délégués

Présents suppléants : BERTHOLET Françoise-CONTOUX Jean-Bernard-CURDY Marie-Paule-LEMEUX Sophie-PELTIER Christian/TOTAL = 5 délégués

Excusés : DUPONT Dominique-PERRIER Alain

Communauté de Communes PAYS DE LAPALISSE - 4 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : LAJOIE Dominique-MATICHARD Bernard-PERRET Maurice/TOTAL = 3 délégués

Présent suppléant : MESTRIES Jean-Louis = 1 délégué

Pouvoir : DE CHABANNES Jacques à MATHIEU PORTEJOIE Claire

Excusés : DE CHABANNES Jacques-HERVIER François-LASSALLE Alain

Communauté de Communes SAINT POURCAIN-SIOULE-LIMAGNE - 50 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : AMIGO Narcisse-BEYLOT René-BIDAUD André-BILLY Alain-BOISSONNET Gérard-BONNEFILLE Michel-BOURNON Gérard-BROT Bernard-BUSSERON Philippe-CABBEKE Michel-CALLENS Dominique-CARTERON Christophe-CHARLAT Eric-COINTOT COUSIN Ogan-COSSART Philippe-COZMA Marius-DANEL Jean-DEUSY Pierre-DEVOUCOUX DU BUYSSON Bernard-DURANTEL Jean-ERICK Michel-FAURE André-FONCELLE Bernard-FOURNIER Cyril-FRISOT Michel-GENEBRIER Yasmine-GENILLON Gilles-GRAND Jean-Paul-GRAVE Joël-GUERRIER Sophie-MATHIEU-PORTEJOIE Claire-MELIN Bernard-PLANE Noël-POIROT Fabrice-RAMBERT Jacques-RAY Claude-REBOUL Daniel-ROBIN Lydie-ROUGE Louis-THUIZAT Jacques-TOUZAIN Yannick/TOTAL = 41 délégués

Présents suppléants : CHAMALET Patrick-CHARBONNIER Marie-Claude-DELANGE Michel-DURAND André-GILIBERT Jacques-HUGUET Serge-JACQUET Alain-MAGERAND Patrick-RUIZ Michèle/TOTAL = 9 délégués

Pouvoir : WAHL Sylvie à BLETTERY Jacques

Excusés : CHASSIN Yves-CLUZEL Philippe CUSIN-MASSET Julien-SANVOISIN Anaïs-VOLAT Roger-WAHL Sylvie

Communauté de Communes ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE - 12 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : BLANC Claude-BRUNOT Denis-CARIGNANT Solène-CHABRY Jérôme-CHARTIER Patrick-DEROT Eliane-FORTIN Franck-JUVIN Marc-MAITRE Michel-VASSAL Christian/TOTAL = 10 délégués

Présents suppléants : = MACHURET Jean-Mikaël-POIGNE Hervé/ TOTAL = 2 délégués

Pouvoirs : PUJOS Henri à MAITRE Michel-VERNUSSE Isabelle à BIDAUD André

Excusés : CERCLE Nathalie-CHANUT Corinne-PUJOS Henri-VERNUSSE Alain-VERNUSSE Isabelle

Communauté d'Agglomération VICHY COMMUNAUTE - 16 DELEGUES PRESENTS

Présents titulaires : BERNARD Roseline-BLETTERY Jacques-BONNABAUD Christophe-DELABRE Serge-DRIFFAUD Olivier-DUPONT Frédéric-FARIGOULE Bruno-GUY Jean-Claude-JACQUIER Bernard-JANOWIEZ Patrick-LACOGNE Michel-NOCART Eddy-TRAVICHON Daniel /TOTAL = 13 délégués

Présents suppléants : PIERRE Jean-PRIEUR Thierry-TRONCY Jacques/TOTAL = 3 délégués

Pouvoir : CHERVIER Pierre à BERNARD Roseline

Excusés : CHERVIER Pierre-COSTA Florian-GONZALES Franck-OSSDAT Robert-PETIT-BARAT Nicolas-RYPEN Mélanie-SOARES Sophie

En préambule,

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, André BIDAUD a remis une rose à chacune des déléguées du comité syndical et des salariées du Sictom. Ces fleurs sont achetées auprès du Rotary de Vichy, par l'intermédiaire de Jacques BLETTY. Les bénéfices sont versés au service oncologie et au pôle mère-enfant de l'hôpital de Vichy.

Le DOB a été envoyé par voie dématérialisée le 3 mars 2022.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 7 DECEMBRE 2021

Question présentée par André BIDAUD – Président

Sur proposition du Président, le compte rendu de la réunion du 7 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

II- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Question présentée par André BIDAUD – Président

Jean DANEL, délégué du Mayet d'Ecole, est désigné secrétaire de séance.

III- ADMINISTRATION GENERALE – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Question présentée par André BIDAUD – Président

Conformément à la délégation du comité syndical au Président par la délibération n° 7 du 22 septembre 2020, ci-joint les dernières décisions prises :

PERIODE DU 1^{ER} DECEMBRE 2021 AU 1^{ER} MARS 2022

Numéro	Date de décision	Objet
27D2021	02/12/2021	Signature avenant CITEO – Adaptation du contrat à la loi AGEC (anti-gaspillage et économie circulaire)
28D2021	02/12/2021	Avenant n°2 SMACL - Lot n°2 Véhicule A Moteur – <i>actualisation du parc +1581.38€HT</i>
29D2021	07/12/2021	Avenant n°2 Marché de Travaux - 2019PA02 COLAS - Ajout de nouveau prix au Bordereau de prix unitaires – <i>Fourniture, transport de grave-émulsion</i>
30D2021	15/12/2021	Avenant n°1 traitement des déchets non recyclable à Gaïa – <i>Nouveau titulaire GAÏA AVENIR en lieu et place de SUEZ RV CENTRE EST</i>
1D2022	14/02/2022	Avenant n°5 Prolongation marché 2018AO01 jusqu'au 31 mars 2022 - <i>Pneumatiques - BEST DRIVE</i>

L'assemblée délibérante a pris acte de ces décisions.

IV-ADMINISTRATION GENERALE - INSTALLATION NOUVEAUX MEMBRES au 19/11/21

Question présentée par André BIDAUD – Président

CC ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE/Commune d'AVRILLY

Solène CARIGNANT a été élue déléguée titulaire en lieu et place de Gilbert GROS démissionnaire

Vincent CORNELOUP a été élu délégué suppléant en lieu et place de Solène CARIGNANT

CC BOCAGE BOURBONNAIS/Commune de MEILLARD

Frédéric ALLEAUME a été élu délégué titulaire en lieu et place de François DARD démissionnaire,

Marie-Paule CURDY a été élue déléguée suppléante en lieu et place de Frédéric ALLEAUME

CA VICHY COMMUNAUTE/Commune de BOST

Clémentine GEVOLDE a été élue déléguée titulaire en lieu et place de Denise LERAY

Mélanie RYPEN a été élue déléguée suppléante en lieu et place de Nicolas BAUMAN

CA VICHY COMMUNAUTE/Commune de CHATEL MONTAGNE

Daniel VEILLARD a été élu délégué suppléant en lieu et place de Sonia JOYARD

CA VICHY COMMUNAUTE/Commune de LAPRUGNE

Séverine THOMAS-MOLLON a été élue déléguée suppléante en lieu et place de Jacques REBER

L'assemblée délibérante prend acte des nouveaux membres titulaires et suppléant(e)s du comité syndical

André BIDAUD souhaite la bienvenue à ces nouveaux délégués. Le Comité Syndical a pris acte de ces installations.

V- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Question présentée par Jacques BLETTY – Vice-Président chargé des finances

L'article L-2312-1 du Code général des collectivités locales territoriales (C.G.C.T) impose aux communes de 3 500 habitants et plus et aux EPCI l'organisation d'un débat au sein du Comité syndical sur les orientations budgétaires générales du budget à l'intérieur d'une période de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Une question est posée relative à la valorisation des bouchons en plastique. Une expérimentation est aujourd'hui possible dans la filière pétrolière. Aujourd'hui, aucun tri spécifique n'est assuré sur le département. Les bouchons sont valorisés de manière globale avec l'ensemble du plastique collecté.

Solène CARIGNANT, déléguée d'Avrilly, s'interroge sur le prix de reprise du mix plastique traité par Allier Tri. Sylvain PETIT-JEAN précise que le prix de marché est fluctuant. Pendant la période COVID, la SPL Allier Tri devait payer 94€/t pour l'évacuer. Aujourd'hui, il se négocie à 40€/t. Actuellement, une réflexion est menée sur l'adaptation du processus industriel de la société Allier Tri pour extraire les bouteilles en plastique clair car la valorisation se négocie en ce moment à 660€/t.

Plusieurs délégués s'interrogent sur le risque de la mise en place de la consigne de la bouteille sur le plan national. François DARD précise qu'à l'époque les élus du SICTOM Sud-Allier ont interpellé les parlementaires sur ce point et plus précisément sur les pertes de recettes matières importantes pour les collectivités.

Bernard DEVOUCOUX ajoute qu'AMORCE, association de collectivités en charge de la gestion des déchets, est également mobilisée sur le sujet. En effet, ces emballages sont à ce jour les plus faciles à recycler et leur prix de reprise est élevé.

Au-delà des problèmes financiers que soulève la mise en place de la consigne, les usagers devront à nouveau renforcer leur geste de tri pour mettre de côté les bouteilles alors que la simplification a été généralisée avec la distribution des bacs jaunes.

Une déléguée évoque alors la possibilité d'ajouter bac spécifique pour le tri des bouteilles ou une colonne dédiée par commune. Sylvain PETIT-JEAN fait remarquer que toute collecte supplémentaire engendre un surcoût qui détériore l'équilibre économique du traitement du déchet. Bernard DEVOUCOUX et François DARD renchérissent en insistant sur le fait que les Sictom et Allier Tri souhaitent vivement poursuivre la simplification du geste de tri pour les usagers.

Pour information, en 2021 et pour le SICTOM Sud-Allier, il a été collecté 657 tonnes de mix plastique et 156 tonnes de films.

Point 1.2 Redevance d'Utilisation des Ouvrages

Pierre DEUSY, délégué de Veauce, s'étonne de la hausse de 12% de la redevance d'exploitation pour le traitement des ordures ménagères à l'UVE de Bayet. Cela représente 3 à 4 fois le taux d'inflation, pourquoi l'exploitant se permet-il d'appliquer une telle hausse ?

François DARD précise que le marché de Délégation de Service Public, entre le SICTOM Sud-Allier et l'exploitant Lucane, comporte des clauses de révisions de prix. Ces clauses contractuelles sont liées notamment au cours de l'énergie. Elles s'appliquent ainsi de façon automatique au cours de la délégation et façon trimestrielle. Parallèlement, la redevance de valorisation énergétique a augmenté. Elle est indexée de façon similaire.

Pierre DEUSY ajoute que le SICTOM Sud-Allier délègue le traitement de ses ordures ménagères à une société privée qui fait des profits grâce à l'UVE. A quel montant ces profits s'élèvent-ils et sont-ils justifiés ? La collectivité ne va-t-elle pas renégocier le contrat ?

François DARD rappelle le bénéfice de Lucane réalisé en 2020 qui s'élève à 542 000€ conformément aux éléments financiers rappelés dans le point 1.1 du DOB.

Sylvain PETIT-JEAN rappelle que la révision du prix de la redevance avait été négative il y a deux ans...

Pierre DEUSY fait remarquer que cette hausse est sans commune mesure avec la hausse des salaires...

André BIDAUD répond qu'il s'agit là d'un tout autre débat.

Pierre DEUSY souhaite avoir des explications concernant la taxe sur les tonnes incinérées instaurée par la commune de Bayet à partir de 2022.

Philippe BUSSERON, maire et délégué de Bayet, précise que cette taxe aurait pu être mise en place dès 2007 conformément à la réglementation. Elle permet de compenser les nuisances (circulation, fumées...) engendrées par des activités d'incinération ou d'enfouissement dans la commune concernée. Il ajoute que l'activité de l'UVE ne rapporte rien à la commune de Bayet.

Point 2 - Avenant 13

André BIDAUD rappelle qu'un avenant est en cours de négociation et qu'il devrait être signé prochainement. Il a été amendé par les services et le cabinet conseil du Sictom.

Pierre DEUSY ne comprend pas la cohérence et la possibilité donnée à Lucane d'augmenter la redevance d'exploitation de 12% et dans le même temps diminuer, par avenant, la redevance des tonnes conventionnées de 41€...

Il souhaite connaître les conséquences si cet avenant n'était signé. François DARD lui rappelle que le Sictom perdrait l'avantage du nouvel

intéressement tel que décrit au point 2.2 du DOB. Ce nouvel intéressement multiplie l'actuel par environ 6 jusqu'à la fin de la délégation... Bernard DEVOUCOUX ajoute que plus le vide de four de l'UVE est important, plus la rentabilité de l'UVE est importante. Le SICTOM Sud-Allier a toujours eu la volonté de faire évoluer les avenants du marché de DSP dans l'intérêt général des usagers et de notre collectivité.

André BIDAUD intervient et demande à Pierre DEUZY d'arrêter de se répandre en continuelles récriminations qui ne font pas avancer le débat. Il lui propose de l'accueillir, s'il le souhaite, au Sictom pour lui expliquer en détail le fonctionnement de la collectivité en toute transparence comme à son habitude.

Point 3 – Activités du syndicat

Bernard DEVOUCOUX ajoute que la baisse des ordures ménagères collectées, constatée depuis une quinzaine d'années, permet d'accueillir des tonnages supplémentaires à l'UVE. Les ordures ménagères du SICTOM Nord-Allier depuis 2 ans. Le SICTOM de Cérilly s'interroge sur la possibilité de nous rejoindre d'ici un ou deux ans. Il se félicite également des bonnes performances de tri enregistrées ces dernières années en soulignant une bonne adhésion globale des usagers et un accompagnement par les ambassadeurs du tri sur le terrain. Il précise que ce geste de tri se retrouve dans les comptes de la collectivité : davantage de soutiens et de recettes issues des ventes matières. Enfin, il précise qu'il conviendra de se concentrer rapidement sur le traitement des biodéchets, comme le demande la réglementation.

Point 3.3 – Prestations de services et charges salariales

Jacques GILIBERT, délégué de Charroux, souhaiterait connaître les raisons de la progression des jours de maladie professionnelle entre 2019, 55 jours, et 2021, 704 jours.

Explications en cours

Point 5 - Ebauches de budgets

En raison des éléments conjoncturels, l'élaboration de cette ébauche financière a été rendue plus difficile, souligne Jacques BLETTY. La visibilité incertaine de nombreux postes de dépenses amènera vraisemblablement des modifications en cours d'année.

Face à l'inflation et à la flambée du prix du carburant, André BIDAUD a demandé aux services de modifier ce matin le budget pour tenir compte d'un prix de gasoil à 2.30€/L. Le surcoût global est estimé cette année à +600 000€ pour le syndicat.

VI- SOCIETE PUBLIQUE LOCALE ALLIER TRI : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Question présentée par André BIDAUD - Président

Sur proposition du Président et conformément à la réglementation, le Comité Syndical désigne, à l'unanimité, Alain LASSALLE comme représentant titulaire du SICTOM Sud-Allier au conseil d'administration d'Allier Tri.

VII- COMMISSION D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PLAN REGIONAL D'ELIMINATION DES DECHETS – DESIGNATION D'UN SUPPLEANT

Question présentée par André BIDAUD - Président

Sur proposition du Président et conformément à la réglementation, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, désigne Bernard DEVOUCOUX, suppléant de la collectivité pour siéger à la Commission d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional d'Elimination des Déchets.

VIII- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE AU COMITE TECHNIQUE

Question présentée par Claire PORTEJOIE - Vice-Présidente chargée du personnel

Vu la délibération n° 50DL07122021 du Comité Syndical du 07 décembre 2021 portant modification du tableau des effectifs de L'Etablissement afin de tenir compte des mouvements liés à la création d'emplois fonctionnels,

1) Le tableau des effectifs est modifié afin de tenir compte des éléments suivants :

- Création d'un poste d'adjoint d'animation (suite à démission d'un agent et mutation interne)
- Création d'un poste d'adjoint technique (stagiairisation d'un agent en poste de remplacement)
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (Avancement de grade)
- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal (avancement de grade)
- Création d'un poste de rédacteur (Promotion interne)

2) Le tableau des effectifs est donc modifié de la manière suivante :

Cat.	GRADES	Echelles	Tableau des effectifs au 08/03/2022	
				Pourvus au 07/08/2022
A	Directeur Général des Services	Emploi fonctionnel	1	1
A	Directeur Général Adjoint des Services	Emploi fonctionnel	1	1
A	Directeur Général Adjoint des Services	Emploi fonctionnel	1	1
A	Attaché principal	Echelle des Attachés	1	1
A	Attaché Hors Classe	Echelle des Attachés	1	1
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Echelle C3	6	6
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	Echelle C2	2	2
C	Adjoint administratif	Echelle C1	3	3
B	Rédacteur	Echelle des Rédacteurs	2	1
ADMINISTRATIF			18	17
C	Adjoint d'animation	Echelle C1	2	1
C	Adjoint d'animation de 2ème classe	Echelle C2	1	1

		ANIMATION		3	2
A	Ingénieur principal		0	0	0
A	Ingénieur Hors Classe		1	1	1
B	Technicien territorial		0	0	0
C	Agent de maîtrise principal		16	14	14
C	Agent de maîtrise		6	5	5
C	Adjoint technique principal 1ère classe	Echelle C2	19	18	18
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Echelle C2	31	30	30
C	Adjoint technique	Echelle C1	44	38	38
		TECHNIQUE		117	106
		TOTAL 1		138	125
B	Maitre composteur - Technicien	1er grade personnel catégorie B	0	0	0
		Apprenti		1	0
		PEC		0	0
		TOTAL 2		1	0
		TOTAL GENERAL (1+2)		139	125

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres, adopte les modifications apportées au tableau des effectifs présenté ci-dessus.

IX- QUESTIONS DIVERSES

Pierre DEUSY demande si dans les scénarii étudiés relatifs à l'évolution de l'UVE est envisagé celui qui maintiendra la capacité actuelle de l'usine ? André BIDAUD précise que l'ensemble des scénarii possibles seront étudiés celui-ci en particulier. Il précise que ce dossier est très important car il engage l'avenir de l'usine pour les 40 prochaines années. Il sera très vigilant notamment sur 2 points à savoir la capacité de traitement de l'usine et le futur contrat entre le délégant et le délégataire. L'objectif est de pouvoir conclure un contrat le plus favorable possible pour le compte des usagers du SICTOM Sud-Allier.

Alain JACQUET, délégué de Saulzet, s'interroge sur un éventuel impact d'augmentation du trafic routier pour la commune de Bayet si de nombreuses collectivités apportent leurs ordures ménagères à l'UVE de Bayet.

André BIDAUD rappelle que l'essentiel du trafic routier de la zone industrielle des Bouillots est raccordé au flux routier de la RD 2009.

Philippe COSSART, délégué de St Didier la Forêt, souhaite savoir si le Syndicat envisage d'acquérir des camions électriques.

Sylvain PETIT-JEAN confirme que la réflexion est lancée. Un véhicule Renault sera d'ailleurs à l'essai au niveau du SICTOM courant juin. Malgré un coût d'acquisition encore élevé, les aides à l'acquisition et le moindre coût d'entretien du véhicule électrique permettent aujourd'hui d'avoir un coût global similaire à un véhicule thermique. En revanche, l'autonomie limitée à 110 km environ des véhicules électriques ne peut qu'apporter qu'une réponse partielle sur le Sictom Sud Allier très rural. Les tournées en villes seraient naturellement à privilégier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Comité Syndical se termine à 20h.



DATE PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

22 mars 2022 à 18 heures 30 à Bayet – Examen et vote des Comptes administratifs et des budgets primitifs 2022



Le Président,